



Habitation et taxes

Par Ludo06500

Bonjour

Je souhaiterais vendre mon appartement qui est mon habitation principale à menton pour acheter une maison à Lorgues dans le var qui sera ma résidence principale .

Mon épouse qui va être à la retraite va y habiter à plein temps

De mon côté je vais continuer à travailler encore quelques années et je dois louer un appartement sur menton

Ma question est devrais je payer des taxes d habitation en plus de la taxe foncière bien évidemment

Merci de vos réponses

Par yapasdequoi

Bonjour,

La résidence principale du foyer est fixée par les impôts comme suit :

[url=https://www.service-public.fr/particuliers/vosdroits/F752]https://www.service-public.fr/particuliers/vosdroits/F752[/url]

Si vous êtes marié ou pacsé, chacun de vous peut avoir sa résidence principale, sous de strictes conditions.

Il faut donc bien vérifier si vous respectez ces conditions pour échapper à la taxe pour résidence secondaire.